

# Une maison squattée en feu dans la Grande-Rue

Le sinistre, d'origine indéterminée, s'est déclaré peu avant 2 h 30 ce jeudi matin 5 octobre. La maison, inoccupée depuis quarante ans, était semble-t-il squattée.

Ce jeudi 5 octobre peu avant 2 h 30 du matin, les secours sont intervenus à l'angle de la Grande-Rue de Cousance et de la rue de la Gare pour un incendie d'origine indéterminée, qui venait de se déclencher dans une maison inhabitée, mitoyenne d'un côté. À leur arrivée, le premier étage, les combles et la toiture étaient entièrement embrasés.

## Deux grandes échelles en action

Très vite, vingt-cinq soldats du feu du Jura et de la Saône-et-Loire se sont retrouvés côte à côte en train de se battre contre le feu, sous les ordres du lieutenant Hervé Gros. Dans le



■ Un important dispositif a été déployé au cœur de la nuit à Cousance pour circonscrire l'incendie et éviter sa propagation aux maisons mitoyennes. Photo Jean-François BUTET

même temps, la gendarmerie sécurisait les lieux et commençait son enquête. Deux grandes échelles ont notamment été déployées

pour venir à bout des flammes. À 4 heures passées, les sapeurs-pompiers luttent toujours contre le sinistre. Ils n'avaient pas encore pu

pénétrer dans les lieux qui, selon nos informations, sont squattés depuis plusieurs semaines. « Cette maison est inoccu-

pée depuis quarante ans », a témoigné Christian Bretin, le maire de Cousance, qui s'est rendu sur les lieux. « La propriétaire est une personne âgée qui vit dans le sud de la France. Nous aimerions racheter ce bâtiment pour agrandir le carrefour entre la Grande-Rue et la rue de la Gare. Il y a mille deux cents véhicules qui passent par là tous les jours. C'est la route qui mène à Louhans et à l'autoroute. Mais elle ne veut pas vendre. Une procédure d'expropriation est en cours ».

Le dispositif mis en place au cours de la nuit a été levé jeudi en début d'après-midi. Le maire et les gendarmes confirmaient qu'aucune personne se trouvait dans l'immeuble. Une enquête est en cours pour déterminer les circonstances et les causes de cet incendie. La piste d'un acte volontaire serait privilégiée.

Jean-François Butet